

POUR UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ INCLUSIVE EN WALLONIE

Recommandations formulées
par le Consortium « Mobilité pour tous »
dans le cadre du partenariat ERASMUS+ « Mob'In Europe »
et diffusées à l'occasion des 21èmes Etats Généraux de CAIPS



AGIR ENSEMBLE POUR LA MOBILITÉ DES PERSONNES MARGINALISÉES

De nos jours, la capacité à se déplacer est une compétence de base, presque indispensable pour participer à la vie sociale et pour trouver un emploi.

C'est particulièrement vrai pour les personnes fragilisées socialement et/ou professionnellement, très souvent appelées à travailler dans des zones géographiques mal desservies par les transports en commun et/ou sur plusieurs sites différents, et/ou avec des horaires découpés, ce qui leur impose la possession et l'usage d'un véhicule personnel.

Or, un grand nombre de ces personnes cumule les difficultés en matière de mobilité :

- ◆ faible maîtrise des outils numériques de gestion des déplacements (google maps, sites web des sociétés de transports, achats en ligne...)
- ◆ difficultés d'apprentissage qui empêchent la formation dans les circuits traditionnels (auto-écoles commerciales)
- ◆ revenus insuffisants pour se former à la conduite automobile dans les circuits traditionnels
- ◆ revenus insuffisants pour acquérir, assurer et entretenir un véhicule personnel
- ◆ méconnaissance des possibilités de crédit social

Des milliers de personnes fragilisées socialement et/ou professionnellement sont ainsi prises dans un cercle vicieux : peu mobiles, elles accèdent difficilement à l'emploi, mais sans emploi, elles ne peuvent ni se former ni acquérir un véhicule. Ce qui entraîne deux risques majeurs : celui de l'exclusion sociale structurelle et celui de l'illégalité, certaines personnes choisissant alors de rouler sans permis de conduire dans des voitures non assurées et non contrôlées.

Ces problèmes sont constatés depuis des années sur le terrain par des formateurs et accompagnateurs d'adultes en difficulté. Ils n'ont pourtant pas encore réellement fait l'objet de mesures politiques globales pérennes, car de nos jours, les politiques de mobilité se concentrent sur les *modes* de déplacement (pour encourager les citoyens à opter pour des moyens de transport moins polluants) et non sur la stratification sociale des *capacités* de déplacement.

Consortium

« Mobilité pour tous »

Un réseau d'échange et d'action pour la mobilité inclusive en Wallonie

Le Consortium « Mobilité pour tous » est un réseau informel d'opérateurs du secteur non-marchand, créé en 2017 pour entreprendre un travail intersectoriel de réflexion et d'action sur la mobilité des personnes fragilisées socialement et/ou professionnellement.

Ses missions prioritaires ont été définies lors d'une première rencontre en janvier 2017 :

- ◆ à titre principal, œuvrer à la mise en place de processus de formation à la conduite accessibles pédagogiquement et financièrement pour les demandeurs d'emploi peu qualifiés.
- ◆ à titre subsidiaire, œuvrer au développement de la mobilité multimodale du même public.

Plus d'informations

- 🌐 www.caips.be
- ✉ info@caips.be
- ☎ +32 4 337 89 64

Mobilité inclusive

Un concept, des solutions, un horizon

« Le concept de mobilité inclusive émane d'un constat : l'inégal accès aux « *savoir-bouger* » et « *pouvoir-bouger* » sur les territoires. Parler de « mobilité inclusive », c'est se doter d'une approche sociale de la mobilité en vue de permettre à chaque individu de pouvoir participer à la vie sociale. Par ce concept, on désigne l'ensemble des solutions créées afin de lever les freins cognitifs, psychologiques, matériels, financiers (...) qui compromettent et réduisent les capacités à se déplacer. Mais le concept de mobilité inclusive s'offre aussi en horizon d'attente : il en appelle à une politique publique de mobilité qui mette chaque citoyen en capacité de se mouvoir librement selon ses besoins avec les moyens adaptés ».

In « *Mobilité inclusive : une approche transnationale* », working paper du projet Erasmus+ Mob'In Europe, 2019

RECOMMANDATIONS

POUR UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ INCLUSIVE EN WALLONIE

Soutenir les initiatives d'information et d'action sur la mobilité des personnes fragilisées socialement, professionnellement et/ou financièrement

Encourager la fédération, sur base régionale, des opérateurs et réseaux d'opérateurs du non-marchand concernés par la mobilité des personnes fragilisées socialement, professionnellement et/ou financièrement.

Instaurer un dialogue constructif entre le Cabinet Mobilité, la DG02 et le secteur non-marchand sur la problématique de la mobilité des ces personnes.

Améliorer la circulation des informations relatives à la mobilité en Wallonie entre les différents acteurs concernés par cette problématique.

Envisager l'établissement d'un référent Mobilité dans chaque IBEFE.

Démocratiser l'examen théorique du Permis B

Evaluer le dispositif actuel d'examen du permis théorique B au prisme d'indicateurs d'inclusivité sociale et culturelle (niveau de langue, normes visuelles, ...) et, au besoin, l'adapter.

Fournir aux candidat.e.s un feed-back constructif après l'épreuve théorique.

Clarifier les conditions de délivrance et d'obtention de l'attestation donnant accès à la séance spéciale.

Augmenter le nombre de séances spéciales là où des besoins importants se manifestent.

Démocratiser la formation pratique à la conduite

Défendre le principe et l'existence de la « filière libre » de formation à la conduite automobile permis B.

Inciter la réalisation d'un « Diagnostic mobilité individualisé » auprès d'un opérateur spécialisé préalablement à toute action de formation à la mobilité et/ou au permis de conduire.

Développer des processus et des outils de formation à la conduite automobile adaptés aux besoins, ressources et capacités des personnes fragilisées socialement, professionnellement et/ou financièrement.

Ouvrir une concertation sur les conditions d'éligibilité à des modules de formation adaptés à ces personnes.

Sensibiliser les instructeurs.trices de conduite aux besoins spécifiques de ces personnes et leur offrir des opportunités de formation en la matière.

Repenser les matières de l'examen visant l'obtention des brevets II (instructeur.trice de conduite) et I (directeur.trice d'écoles de conduite) afin de renforcer les compétences des instructeurs.trices et des écoles de conduite sur le plan pédagogique.

Garantir l'accessibilité financière des moyens de transport, tant individuels que collectifs

Pérenniser l'existence d'un service public en matière de mobilité et investir dans des solutions de transports en commun accessibles financièrement.

Prévoir le remboursement des frais de déplacement de personnes en parcours d'insertion et faciliter leur accès aux aides en matière de mobilité.

Favoriser le développement d'opérateurs de mobilité solidaire (garages sociaux, location solidaire, assurances, ...).

Pour que se déplacer reste un droit pour chacun

Former à la mobilité multimodale, durable, douce

Inciter la création et organiser le financement de filières ou de modules de formation à la mobilité adaptés aux besoins, ressources et capacités des personnes fragilisées socialement, professionnellement et/ou financièrement, chez les opérateurs qui accompagnent et forment déjà ce public.

Garantir la pluralité des opérateurs et des modèles pédagogiques pour la formation à la mobilité dans le secteur non-marchand.

Favoriser la création d'écoles de conduite sociales

Elaborer un cadre réglementaire précisant leurs spécificités en termes de public, de personnel, de contenus de formation, de méthodes pédagogiques, de modalités d'accompagnement des bénéficiaires, de tarification des formations, de partenariats.

Elaborer des mécanismes de financement public des structures répondant à ces exigences.

Améliorer l'articulation entre Permis B et emploi pour les personnes en insertion socioprofessionnelle

Sensibiliser le Forem et les employeurs.euses à la nécessité d'évaluer la pertinence des critères de recrutement relatifs à la mobilité renseignés dans les offres d'emploi (possession d'un permis ou d'un véhicule).

Proposer la prise en charge financière par les Fonds sectoriels des formations à la conduite d'employé.e.s peu qualifié.e.s ou en insertion.

Objectiver les phénomènes de discrimination engendrés par des exigences en matière de mobilité et concevoir des solutions à leur opposer.

Mob'In Europe

Un projet transnational pour la mobilité des personnes fragilisées

Porté par un partenariat transnational impliquant trois organisations (**CAIPS**, fédération wallonne d'opérateurs d'insertion sociale et professionnelle ; **Mob'In France**, réseau français d'opérateurs de mobilité ; **Ateliere Fara Frontiere**, association fondatrice et présidente de RISE Romania, Réseau Roumain des Entreprises Sociales d'Insertion), le projet Mob'In Europe vise à jeter les bases d'une offre de formation à la mobilité et à la conduite adaptées aux besoins et ressources des personnes défavorisées. Les partenaires développent des actions concertées et des outils transnationaux dans quatre domaines :

- ◆ Recommandations politiques en matière de mobilité inclusive
- ◆ Outils et méthodes de Diagnostic Mobilité pour le secteur de l'insertion socioprofessionnelle
- ◆ Formation à la mobilité des publics fragilisés socialement, financièrement et professionnellement
- ◆ Préformation au permis de conduire théorique des publics fragilisés socialement et professionnellement



Fédération CAIPS
Rue du Pont, 24
4540 Amay
+32 4 337 89 64

La fédération CAIPS regroupe 90 associations sans but lucratif, CPAS et sociétés à finalité sociale actifs dans les champs de l'insertion socioprofessionnelle et de l'économie sociale.

CAIPS a créé en 2017 le **Consortium "Mobilité pour tous"**, plateforme collaborative informelle qui réunit différents réseaux non-marchands d'opérateurs spécialisés dans l'accompagnement des personnes fragilisées et désireux de travailler sur la problématique de la mobilité de leurs publics.

Les présentes Recommandations ont été élaborées avec la collaboration de travailleurs employés par les organismes suivants : Centre d'Insertion socio-professionnelle (CISP) et Interfédé des CISP, Missions Régionales pour l'Emploi (MIRE) et INTERMIRE, Centres régionaux d'intégration (CRI) et DISCRI, CPAS et Associations Chapitre XII, Instituts de Promotion Sociale, Réseau Wallon de Lutte contre la pauvreté, Drive Mut, auto-écoles sociales Chantier et Spot, Régies de quartier, Plans de cohésion sociale et Instances Bassins Emploi Formation Enseignement

info@caips.be



Mob'In France
119, rue DAMREMONT
75018 PARIS
+33 1 48 07 52 10

La fédération Mob'In France réunit les 13 réseaux régionaux du même nom, qui regroupent eux-mêmes sous la bannière Mob'In des centaines d'acteurs du territoire français qui œuvrent en faveur de la mobilité inclusive.

Plateformes de mobilité, loueurs solidaires, auto-écoles associatives, garages sociaux, transports à la demande : Mob'In c'est plus de 150 opérateurs qui agissent et innovent au quotidien pour lever les freins liés au manque de mobilité des publics les plus fragiles.

Ensemble, ils se fédèrent pour développer les pratiques et savoir-faire, en vue d'arriver à une équité des services sur leurs territoires, dans le but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes.

contact@mobin-solutions.fr

Le projet « Mob'In Europe »
est financé par l'Union Européenne
dans le cadre du programme
ERASMUS +
« Partenariats stratégiques
pour l'éducation et la formation
des adultes »



Ateliere Fara Frontiere
Sos. Oltenitei nr 105 (INTEC)
Bucuresti, sector 4
+40 314 259 010

Ateliere Fara Frontiere (AFF) est une entreprise sociale d'insertion par l'économie sociale et solidaire pour les personnes très éloignées du marché du travail, exclues et marginalisées. Elle propose trois filières d'activité : **Reconnect** (collecte, réemploi et recyclage de matériel informatique), **Remesh** (confection de sacs et pochettes d'évènement à partir de bâches publicitaires) et **Bio&co** (ferme bio, production de légumes bio et distribution en circuit court, réutilisation et compostage de déchets alimentaires).

Ateliere Fara Frontiere (AFF) est cofondateur et assure la présidence de **RISE Romania**, réseau roumain des entreprises sociales d'insertion, qui compte 11 membres dans toute la Roumanie pour 400 salariés en insertion et 150 apprenants dans des fonctions de personnel d'accompagnement et d'encadrement : Alaturi de Voi, AREAS, Ateliere Fara Frontiere, Organizatia Umanitara Concordia, Fundatia Dezvoltarea Popoarelor, Fundatia Motivation, Touched Romania, Viitor Plus - Sacosa de panza si Recicleta, CRIES Timisoara, Caritas Campulung, ACSIS.

contact@atelierefarafrontiere.ro